

# Comment Recycler ou Jeter

## Ordinateurs encore en état de fonctionner

Les apporter au service informatique qui leur donnera une deuxième jeunesse dans la mesure du possible en vue de les prêter pour dépannage ou pour des stagiaires. (note : cette pratique est très peu répandue et par conséquent ce parc de prêt temporaire est extrêmement restreint)

## Déchets Informatique

La procédure pour disposer des déchets 3E est la suivante:

1. Déposer les Jeudis vos déchets dans un container situé dans le corridor qui mène à la sortie vers Orsay à côté de la pièce 143 (1er étage)
2. Mettre une étiquette avec le nom de la personne qui a déposée le déchet E3
3. Jack Nebor se chargera ensuite de les transporter les Vendredis au bâtiment 105
4. L'évacuation depuis le 105 sera dirigée par Jack Nebor quand il y aura suffisamment de déchets 3E

Pour rappel, les déchets 3E sont des déchets d'équipement électriques et électroniques, par exemple les produits d'électroménager, les ordinateurs ou les appareils photo

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**



Permanent link:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/recyclage>

Last update: **2017/03/23 10:17**